

12. De St. Walburg, dans la province de la Saskatchewan à Bonnyville, dans la province de l'Alberta. Longueur approximative, 117; coût moyen par mille, \$36,000; coût probable, \$4,212,000.

13. D'Alliance à un point près de Youngstown ou Dobson, dans la province de l'Alberta. Longueur approximative, 82; coût moyen par mille, \$36,000; coût probable, \$2,952,000.

14. D'un point à ou près de Bulwork à un point dans le township 38 ou 39, Rang 8, à l'ouest du quatrième Méridien, dans la province de l'Alberta. Longueur approximative, 25; coût moyen par mille, \$35,000; coût probable, \$875,000.

15. D'Hemaruka à Scapa, dans la province de l'Alberta. Longueur approximative, 41; coût moyen par mille, \$35,000; coût probable, \$1,435,000.

16. D'un point près de Swift Creek à un point près de Tête Jaune, dans la province de la Colombie-Britannique. Longueur approximative, 12; coût moyen par mille, \$60,000; coût probable, \$720,000.

17. De New-Westminster à un point sur l'île Lulu, dans la province de la Colombie-Britannique, avec des embranchements. Longueur approximative, 29; coût moyen par mille, \$51,724; coût probable, \$1,500,000.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet desdites résolutions, les recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération lesdites résolutions.

M. Dunning propose,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la Loi des chemins de fer et de stipuler pour un octroi aux Fonds des traverses de chemins de fer à niveau de \$200,000 par année, pendant dix années consécutives, à partir du 1er avril 1929.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, le recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), appuyé par M. Robb, propose,—Qu'il soit résolu:—Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver le Traité général pour la renonciation à la guerre, signé à Paris, le vingt-septième jour d'août mil neuf cent vingt-huit, au nom de Sa Majesté, pour le Dominion du Canada par le plénipotentiaire y désigné, et que cette Chambre approuve ledit Traité.

Et qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'associe au Sénat pour approuver le traité sus-mentionné.

Et que le Greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.